

# Donc, Manon Aubry aurait défendu les nazis, et aurait combattu Nuremberg...



Pauvre Mélenchon, il a encore fait un bon placement, en choisissant Manon Aubry comme tête de liste. Celle que notre fondateur a qualifié d'enfant secret de Méluche et de Martine Aubry dans une vidéo s'est illustrée en défendant, au nom de sa vision des droits de l'homme, les djihadistes français, assassins et tortionnaires, et en accusant ses interlocuteurs, dont Nicolas Bay, de manière hystérique, d'être favorable à la peine de mort.

*Quand Manon Aubry, tête de liste de la France Insoumise n'a qu'une seule préoccupation : sauver les djihadistes français.*  
[#IslamoGauchisme pic.twitter.com/ZErRfEhvp6](https://twitter.com/ZErRfEhvp6)

– Avec Marine (@avec\_marine) [March 8, 2019](#)

Dans sa vision colonialiste, cette excitée ne peut concevoir que les lois françaises ne s'appliquent pas partout, et que d'autres pays aient pu décider, souverainement, de continuer à appliquer la peine de mort. Donc, pour singer le discours de Manon Aubry, Pierre Cassen avait titré sa vidéo : « A mort les partisans de la peine de mort ! ».

Tout le discours des Insoumis, et souvent celui de la gauche, tourne autour de la nazification du débat. Quiconque n'est pas d'accord avec eux est forcément un disciple d'Adolf Hitler, même Manuel Valls avait eu droit à ce genre d'anathème. Eh bien, utilisons les paroles de Manon Muller, et remplaçons le mot « islamistes » par le mot « nazi ».

Rappelons que ce procès, intenté par les puissances alliées contre 24 des principaux responsables du Troisième Reich, accusés de complot, crimes contre la paix, crimes de guerre et crimes contre l'humanité, s'est tenu du 20 novembre 1945 au 1<sup>er</sup> octobre 1946.

Il a abouti à la condamnation à mort par pendaison de douze condamnés : Martin Bormann, Hans Frank, Wilhelm Frick, Hermann Göring (qui se suicida juste avant l'exécution de la sentence), Alfred Jodl, Ernst Kaltenbrunner, Wilhelm Keitel, Joachim von Ribbentrop, Alfred Rosenberg, Fritz Sauckel, Arthur Seyß-Inquart et Julius Streicher.

N'oublions pas que les sympathiques islamistes que défend Manon Aubry étaient, à cette époque, les alliés des nazis, et qu'ils donnèrent vingt mille hommes aux SS, dans les Balkans.

Donc, Manon Aubry, en 1946, avec son discours, se serait opposée à ce procès, parce que, au nom des droits de l'homme, elle est contre la condamnation à mort des pires salauds, nazis hier, islamistes aujourd'hui.

Donc, pour reprendre la dialectique des Insoumis, en étant hostile à l'exécution des dignitaires nazis, Manon Aubry est

donc complice de l'idéologie nazie.

Enfin, c'est facile de faire du reductio ad hitlerum, et cela fait plaisir, contre les islamo-collabos de Mélenchon.

**Joël Locin**